

Éléments pour les prochaines audiences avec les DDFiP

Organisation du réseau à horizon 2022

Éléments d'information :

Lors de la réunion des n°1, le 13 décembre 2018, le DG leur a présenté l'organisation du réseau (pour tous les types de postes comptables) à horizon 2022 :

- « dépasser la notion de proximité pour faire prévaloir celle d'accessibilité » ce qui se décline ainsi :
 - Travail à distance ;
 - Maisons des Services Au Public ;
 - Permanences ;
 - Bus DGFIP ;
 - Dans les structures de la DGFIP, exclure le contact au fil de l'eau et n'accepter que les contacts sur rendez-vous
- Organiser le réseau SPL sur une logique back-office / front-office :
 - Des back-offices de grande taille (1 à 3 par département) ;
 - Des back-offices localisés dans des villes moyennes hors chef-lieu de département pour « permettre l'acceptabilité du resserrement du réseau » ;
 - Un front-office destiné à assurer la mission de conseil et d'expertise effectué par un cadre.
- Organiser le secteur hospitalier sur la base des Groupements hospitaliers de territoire (GH)T :
 - Un poste comptable de grande taille (50 personnes) par GHT ;
- Un regroupement des postes comptables de la gestion fiscale :
 - Des SIP et des SIE de grande taille (50 personnes) ;
 - 120 SPF pour toute la France, en cible qui pourront être délocalisés en dehors du chef-lieu de département ;
 - Incertitude sur l'avenir des PRS ; la préférence de la DGFIP se portant sur la transversalité du recouvrement forcé.
- Calendrier :
 - Les propositions de déclinaisons départementales par les DDFiP doivent être retournées à la DGFIP pour le 15 février au plus tard ;
 - Communication des projets départementaux validés par la DG aux cadres et agents, OS, associations professionnelles et élus dès la mi mars ;
 - La mise en œuvre de la réorganisation du réseau est prévue pour 2020-2022.

Analyse de l'ACP:

- Un réseau comptable divisé par 4 ;
- Le métier de comptable réservé à un petit nombre ;
 - Les 3/4 d'entre nous ne seront plus comptables demain.
- Un service rendu aux élus, aux particuliers et aux professionnels en nette régression ;
 - La disparition du comptable public de proximité ;
 - La disparition du guichet de proximité (zéro cash).
- Une « géographie revisitée » (implantation des postes et services en dehors des sites traditionnels) porteuse de mobilité forcée.

Questions qui peuvent être posées à votre DDFIP :

- Quantum des suppressions d'emplois qui a été notifié au département dans le cadre du plan pluri annuel ?
- Comment envisagez-vous localement la participation de la DDFIP à l'aménagement du territoire avec moins d'effectifs et moins de structures ?
- Envisagez-vous de nouvelles localisations ?
- Existera-t-il encore des trésoreries mixtes ?
- Combien de postes comptables SPL envisagez-vous pour le département ?
- Combien de back office SPL envisagez-vous pour le département ?
- Combien de SIP SIE et SPF envisagez-vous pour le département ?
- Le chef du back office SPL sera-t-il comptable ?
- Le cadre chargé du front office SPL sera-t-il comptable ? adjoint du back office ? chargé de mission de la Direction ?
- Envisagez-vous une concertation avec les cadres pendant le processus de réflexion ?